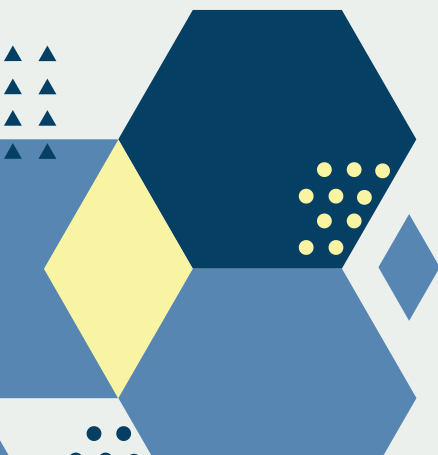


AIDANCE ET EMPLOI :

UNE APPROCHE PSYCHOSOCIALE DES PARCOURS ET TRAJECTOIRES DE PROCHES AIDANT·E·S



Sommaire

Présentation des auteur·e·s et de l'étude	2
Préface par l'Association Française des Aidants	3
Restitution orale des étudiant·e·s de l'UBO.....	4
Présentation de l'étude : objectifs, méthodologie et échantillon.....	5
Aidance : entre expérience et représentation	6
Les enjeux à retrouver/conservé une activité professionnelle.....	9
Aidance et emploi : quels freins ?	12
Une difficulté à se projeter : inquiétude de demain	14
De nouvelles compétences au service d'un retour à l'emploi	16
Quelles aides pour les aidant·e·s ?	18
Conclusion	21
Postface par AG2R LA MONDIALE.....	22
Remerciements des étudiant·e·s	23

Présentation des auteur·e·s et de l'étude

Six étudiant·e·s, deux enseignantes, deux structures commanditaires pour un projet commun : éclairer la réalité des proches aidant·e·s éloigné·e·s de l'emploi. Ainsi, cette étude est née de la volonté d'AG2R LA MONDIALE et l'Association Française des Aidants qui, en unissant leur force, ont décidé de mettre en avant, grâce à l'**Université de Bretagne Occidentale**, ces proches aidant·e·s, bien souvent délaissé·e·s de la réalité du monde professionnel. Telle était la mission confiée aux étudiant·e·s du Master RESPI : recueillir et analyser la parole de ces proches aidant·e·s.

Flavien Bensaada, Angie Deroo, Victoria Ferret, Flora Haidra, Marie Lemoine et Charlotte Veron sont étudiant·e·s en deuxième année de **Master de psychologie sociale parcours Représentations Sociales, Pratiques et Interventions : Études qualitatives et quantitatives (RESPI)** à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest. Originaires des quatre coins de la France, ayant des passions et activités complètement différentes, elles et il ont mutualisé leurs compétences et expériences afin de proposer un travail riche, supervisé par leurs deux enseignantes : Christèle Fraissé et Estelle Masson. Toutes deux maîtresses de conférences à l'Université de Brest, c'est avec dévouement qu'elles se sont impliquées à la réalisation de cette étude et au soutien des étudiant·e·s dans leur travail. C'est ainsi qu'ensemble, sous les conseils de Charlotte Lozac'h (Association Française des Aidants) et de Cloé Pillot Tonnelier (AG2R LA MONDIALE) qui œuvrent ensemble pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les proches aidant·e·s face au monde du travail/à l'emploi qu'est née l'étude suivante : « **Aidance et emploi : une approche psychosociale des parcours et trajectoires de proches aidant·e·s** ».

Cette étude a été menée de octobre 2019 jusqu'au 24 janvier 2020, date de sa restitution à Nancy. Elle s'est appuyée sur le témoignage de 24 proches aidant·e·s lors d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure.

Préface par l'Association Française des Aidants

En 2012, l'Association Française des Aidants réalisait sa première intervention en entreprise sur le thème de la conciliation vie d'aidant·e – vie professionnelle. Aujourd'hui, les employeurs/employeuses sont de plus en plus nombreux/nombreuses à inscrire cet enjeu dans leurs accords d'entreprise. Les politiques publiques se sont elles aussi emparées du sujet, avec la création du congé de proche aidant·e en 2015 et les différentes mesures prises dans le cadre de la loi Travail de 2016 et de la Stratégie nationale de mobilisation et de soutien des proches aidant·e·s 2020-2022.

Si l'on peut souligner et encourager cette reconnaissance, ne perdons pas de vue celles et ceux qui, faute d'accès à des solutions d'aide et de soins professionnels pour les proches qu'ils et elles accompagnent, ont été amené·e·s à mettre entre parenthèses leur vie professionnelle. Pour ces derniers, la loi permet, dans certains cas, d'être indemnisé·e et parfois de devenir salarié·e de la personne qu'ils et elles accompagnent. La situation non satisfaisante du point de vue de l'Association Française des Aidants qui, depuis sa création en 2003, milite pour les proches aidant·e·s ne soient pas considéré·e·s comme des soignant·e·s de substitution et puissent concilier l'accompagnement de leur proche avec tous autres les domaines de la vie.

C'est pour éclairer ces situations que l'Association Française des Aidants s'est associée au groupe de protection sociale AG2R LA MONDIALE pour proposer aux étudiant·e·s du Master RESPI de l'Université de Bretagne Occidentale de mener une étude qualitative auprès de proches aidant·e·s concerné·e·s. Dans l'objectif d'un recueil et d'une mise en lumière nécessaires de leur parole et de leurs parcours, pour qu'ils et elles ne demeurent pas, à terme, les grands absent·e·s des politiques publiques et des pratiques d'accompagnement des proches aidant·e·s. Une précaution aussi pour que les modalités dans lesquelles ils concilient vie d'aidant·e et vie professionnelle ne soient définies à leur place. Notre ambition est bien de rendre possibles et effectifs des choix, non de formuler de nouvelles injonctions à l'encontre des proches aidant·e·s. L'injonction à aider, qui a toujours cours dans notre société, ne doit pas se transformer en une injonction à aider et travailler ! L'Association Française des Aidants y sera vigilante et continuera de militer pour l'émancipation et l'auto-détermination des proches aidant·e·s.

Charlotte Lozac'h,

Responsable pôle professionnels – formation

Association Française des Aidants

www.aidants.fr

Restitution orale des étudiant·e·s de l'UBO¹

Nous sommes Flavien, Flora, Marie, Angie, Victoria et Charlotte, étudiant·e·s en Master de psychologie des représentations sociales, à l'Université de Bretagne Occidentale, à Brest et nous avons mené l'étude « Aidance et emploi : une approche psychosociale des parcours et trajectoires de proches aidant·e·s ».

Cette étude est née d'une réflexion et d'une volonté de AG2R LA MONDIALE et l'Association Française des Aidants, qui ont décidé ensemble de déployer des actions afin de répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les proches aidant·e·s à concilier ce rôle et une vie professionnelle. C'est dans cet objectif que Cloé Pillot Tonnelier, Clémentine Cabrières et Charlotte Lozac'h nous ont sollicité·e·s.

Étant donné le temps imparti que nous possédions, nous avons décidé de nous focaliser sur ce qui nous a semblé essentiel pour éclairer la relation qu'entretiennent les proches aidant·e·s avec l'emploi. Cette restitution se fera donc en 8 temps. Tout d'abord elle débutera par une brève présentation de l'étude : sa méthodologie et sa population. Dans un second temps, nous appréhenderons ensemble les représentations de l'aidance au travers des différentes expériences des proches aidant·e·s. Nous aborderons ensuite les enjeux à exercer une activité professionnelle avant d'observer quels sont les freins à concilier cette activité avec celle de l'aidance. Puis, nous verrons en quoi l'inquiétude de demain empêche les personnes aidantes à se projeter dans l'avenir. Suite à cela il s'agira de constater les nouvelles compétences développées au cours de l'aidance et de savoir si les proches aidantes perçoivent la valorisation de ces compétences dans le milieu professionnel. Enfin, nous nous interrogerons sur les différentes formes que peut prendre l'aide apportée aux proches aidant·e·s.

Chacun de nos propos sont illustrés par des extraits des discours de proches aidant·e·s. Afin de conserver l'anonymat des personnes interrogées, les entretiens ont été numérotés, ainsi chaque interviewé·e est nommé·e « IE » suivi du chiffre correspondant à son entretien (exemple : IE₁, IE₂, IE₃, etc.) De plus, le nom de la personne aidée lorsqu'il est cité, a été remplacé par celui de « *Camille* ».

¹ Ce texte correspond à la présentation des résultats de l'étude restitués oralement dans le cadre du colloque organisé par AG2R LA MONDIALE et l'Association Française des Aidants le 24 janvier 2020 « Aidance et emploi : quel·s choix ? »

Présentation de l'étude : objectifs, méthodologie et échantillon

Notre recherche avait pour objectifs :

- D'étudier les représentations de l'aide et ses répercussions sur l'activité professionnelle ;
- D'étudier les parcours de proches aidant·e·s et analyser les modalités de prises de décisions ;
- De rapporter leurs discours afin d'identifier les besoins et les difficultés liés à la conciliation de l'aide et l'activité professionnelle.

Pour y répondre, nous avons effectué une étude qualitative auprès de 24 proches aidant·e·s éloigné·e·s de l'emploi. Par éloigné·e·s de l'emploi, nous entendons que ces personnes ont cessé ou modifié leur activité professionnelle du fait de l'aide apportée à leur proche. Nous n'avons pas interrogé de personnes étant devenues proches aidant·e·s alors qu'elles n'avaient pas d'emploi.

La prise de contact avec les personnes interrogé·e·s s'est faite par l'intermédiaire des réseaux sociaux, via nos connaissances mais aussi par des structures partenaires de l'Association Française des Aidants et AG2R LA MONDIALE.

24 entretiens semi-directifs ont été réalisés par téléphone, ils ont été menés du 15 novembre 2019 au 04 décembre 2019, ils ont duré plus d'une heure en moyenne. Parmi eux, 20 femmes et 4 hommes, c'est pourquoi nous parlerons aujourd'hui des personnes interrogées au féminin : les proches aidantes.

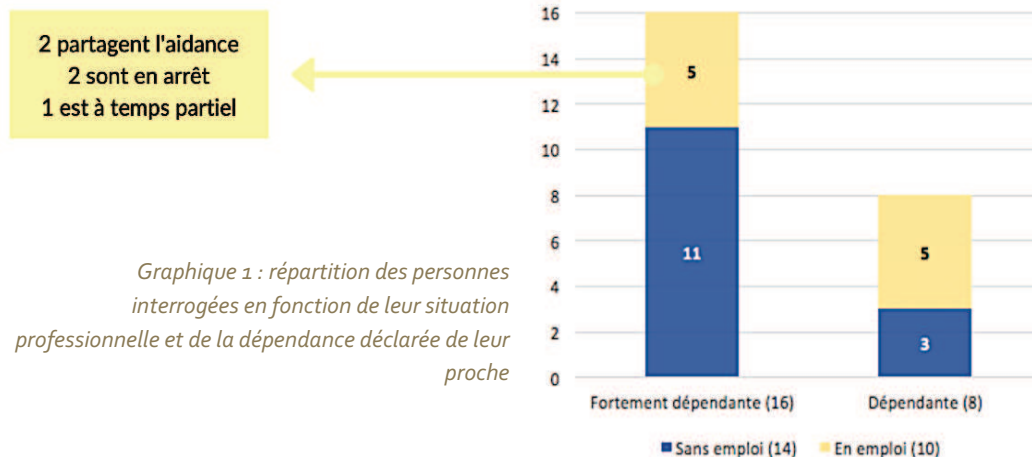
A noter : Il convient de lire notre étude en ayant connaissance que notre échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des aidant·e·s, d'une part car nous n'avons interrogé que des personnes ayant modifié ou cessé leur activité professionnelle du fait de l'aide apportée à leur proche, et d'une autre part puisque notre panel d'interrogé·e·s est très majoritairement féminin (plus de 80%), alors que les femmes aidantes bien que majoritaires, représentent moins de 60% des aidant·e·s en France. Cette étude n'a donc pas pour vocation d'être généralisée mais nous espérons qu'elle permettra aux lecteurs·trices d'avoir une meilleure compréhension de la réalité de certain·e·s proches aidant·e·s éloigné·e·s de l'emploi.

Voici les différentes caractéristiques du panel interrogé :

- 16 sont aidant·e·s de leurs enfants, 5 de leurs parents et 3 de leur conjoint·e·s ;
- 16 accompagnent une personne fortement dépendante et 8 une personne dépendante.

Par « fortement dépendante », nous entendons que la personne aidée n'a quasiment aucune autonomie et nécessite une aide permanente pour assurer ses besoins vitaux. La personne aidée « dépendante », quant à elle, a besoin d'aide pour effectuer certaines tâches mais peut en réaliser d'autres de façon autonome. Cette catégorisation a été effectuée d'après les récits des personnes interrogées, sans référence aux classifications utilisées dans le secteur médico-social.

- Parmi les personnes interrogées, 20 sont seul·e·s aidant·e·s et 4 partagent l'aide apportée ;
- 10 travaillent et 14 ne travaillent pas.



Il est intéressant d'observer dès à présent que parmi les 16 proches aidant·e·s de personnes aidées fortement dépendantes (la grande colonne à gauche), plus des 2 tiers sont sans emploi (en bleu) et 5 sont en emploi (en jaune). Si l'on regarde de plus près l'activité professionnelle de ces 5 personnes, on constate qu'elles sont soit en arrêt de travail, soit en temps partiel, soit qu'elles partagent l'aide.

Ainsi, en ce qui concerne notre population d'étude, nous observons que le partage ou non de l'aide et le type de dépendance de la personne aidée impacte l'exercice ou non d'une activité professionnelle.

Après analyse de nos 24 entretiens, nous avons pu distinguer différentes parties qui seront illustrées par des verbatims extraits des entretiens.

Aidance : entre expérience et représentation

On constate une nuance entre l'expérience de l'aide à un proche et la représentation qui en est faite par les proches aidantes interrogées.

Dans leur discours, il ressort une représentation de l'aide à un proche comme étant une expérience de vie très riche, apportant une grande satisfaction personnelle et permettant d'apprendre sur soi :

« c'est vraiment une belle expérience » (IE4)

« ce qu'on gagne nous en qualité émotionnelle (...) pour notre bien-être personnel » (IE22)

Il semble aussi s'agir d'un moyen de s'ouvrir à de nouvelles choses, par exemple de nouvelles activités puisque le temps qu'elles accordaient au travail, elles peuvent désormais se l'accorder à elles-mêmes ou le mettre à contribution pour défendre la cause des aidant·e·s ou des personnes aidées :

Un mari aidant sa femme nous explique que *« c'est une double satisfaction (...) d'aider donc mon épouse et d'avoir du temps pour faire la photo et la vidéo qui est une chose qui me passionne » (IE23)*

« ça a construit une autre vie (...) on a créé l'association qui valorise le polyhandicap mais qui valorise aussi l'action d'accompagner et de soutenir les aidants » (IE22)

C'est aussi une opportunité pour les aidantes de tisser de nouvelles relations puisqu'elles se retrouvent entourées de nouvelles personnes en fréquentant de nouveaux lieux comme des associations, des structures d'accueil, etc. :

« niveau associatif, les rencontres elles sont tellement riches, on rencontre tellement de monde que finalement on a tout un lien social qui se recrée » (IE17)

L'aide recouvre de nombreuses tâches différentes, les personnes interrogées rapportent unanimement l'organisation que nécessite le jonglage entre rendez-vous médicaux très réguliers, tâches du quotidien et gestion administrative :

« être aidant c'est être disponible 24h/24h, 365 jours sur 365 (...) C'est à dire tout le quotidien » (IE11)

« Aider la personne dans la prise de son traitement, l'accompagner à ses rendez-vous médicaux, l'aider dans tous les gestes de la vie » (IE17)

Les proches aidantes interrogées évoquent de nombreuses difficultés au quotidien comme les responsabilités assez lourdes que cela implique :

« le rôle d'aidant est lourd, c'est des responsabilités énormes » (IE22)

Un père nous explique que *« c'est toujours extrêmement difficile de se dire on va prendre cette décision (...) on est perpétuellement dans le doute » (IE22)*

Le regard voire même le jugement des autres sont souvent durs à supporter :

« vous avez en face de vous des personnes qui connaissent absolument pas la situation ni la maladie et qui viennent vous juger » (IE17)

Il en découle aussi un bouleversement social car même si de nouvelles relations se créent, bien d'autres se dégradent ou disparaissent :

« Quand on a un proche qui se retrouve gravement malade ça a tendance à effrayer les gens qui s'écartent très rapidement de vous (...) même au niveau personnel et amical, voire familial » (IE17)

L'aide a des conséquences directes sur la famille où peuvent naître des tensions ou une impression de privilégier la personne aidée au détriment des autres membres :

« C'est le cas malheureusement dans 80% des familles qui sont confrontées au handicap la plupart du temps aux handicaps tous confondus (...) Apparemment les papas abandonnent et 80% des couples se séparent » (IE11)

Une mère nous explique que *« c'est très compliqué pour dégager du temps pour mon autre enfant aussi, qui (...) en subit les conséquences en fait. » (IE11)*

Le rapport à l'aide des personnes interrogées semble lié à la façon et au contexte dans lequel elles sont devenues proches aidantes. En effet, même si parfois c'est un choix consenti et pris après concertation, il peut aussi s'agir d'un choix contraint lorsque qu'aucune autre solution ne se présente ou encore que la décision n'est pas prise par la proche aidante.

Dans le cas d'un choix consenti :

« C'est notre désir à nous en fait » (IE8)

Dans le cas d'un choix contraint :

« j'avais pas le choix parce que je suis en situation monoparentale » (IE11)

« c'est mon mari qui a le salaire le plus élevé » (IE4)

« on n'avait plus le choix, on avait essayé toutes les cartes qu'on nous proposait » (IE16)

On observe alors que selon les modalités de prises de décision, le ressenti vis-à-vis de l'aide, dans ce qu'elle signifie et implique, peut varier d'une personne à une autre.

Sur les 24 personnes interrogées, 16 sont des parents s'occupant de leur-s enfant-s, elles sont 11 à évoquer qu'au-delà du rôle de proche aidante, aider son enfant est perçu comme leur devoir de parent :

« c'est mon devoir de mère » (IE6)

« c'est normal que nous, en tant que parents, on soit à accompagner notre enfant. » (IE22)

Dans la même logique, il peut aussi s'agir d'un devoir pour les enfants qui s'occupent de leur-s parent-s :

« je ne fais que lui rendre quelque chose qu'elle m'a donnée auparavant. » (IE21)

« c'est mon devoir aussi en tant que fille d'aider ma maman » (IE20)

Le choix d'aider soi-même son proche est fortement motivé par l'envie de lui assurer les meilleures conditions de vie. Selon certaines interrogées, accompagner la personne aidée à domicile serait vital pour elle :

« sans moi, sans mon mari sans ma famille, il en serait pas là » (IE12)

Une femme en parlant de son époux nous confie que *« s'il était en EHPAD, il serait mort » (IE1)*

Il apparaît une représentation de l'aide plutôt consensuelle même si des trajectoires se dessinent selon les parcours des interrogées, empêchant de créer un discours unique sur ce qu'est l'aidance.

« il y a autant de situations d'aidants que de situations d'aidés » (IE1)

La charge mentale, les responsabilités et le temps qu'implique l'aide en font une activité à plein temps qui nécessite une grande organisation et certaines concessions, notamment concernant la vie sociale. L'aide a l'apparence d'un travail mais un travail « qui éloigne de la vie » d'où les enjeux à retrouver/garder un emploi.

« Ce travail-là, n'a rien à faire avec le travail par exemple que je fais maintenant. Parce que, ce que je fais maintenant, m'a éloigné de la vie » (IE15)

Les enjeux à retrouver/conservé une activité professionnelle

Si l'aide à un proche partage de multiples aspects avec l'activité professionnelle dite « classique », il n'empêche que l'accompagnement d'un-e proche aidé-e éloigne de la vie, d'où les enjeux à retrouver ou conserver un emploi extérieur.

Parmi les 5 grandes raisons dénombrées par les aidantes, l'enjeu principal de l'activité professionnelle est l'aspect financier, l'obtention d'un salaire, souvent synonyme de stabilité et de sécurité pour certaines :

« C'est quelque chose qu'on est obligé de faire pour avoir un salaire » (IE3)

« avoir une sécurité financière, ça on l'a perdu » (IE22)

Une distinction apparaît alors entre le revenu obtenu pour l'aide apportée au proche et celui obtenu dans le cadre d'une activité professionnelle classique :

Un époux nous confie que *« si on dit [aux aidant-e-s] « arrêtez-vous de travailler parce que ce qu'on vous donne au travail, on va vous le verser en s'occupant de vos proches », je vous assure que beaucoup vont arrêter de travailler parce qu'ils sauront au moins qu'ils s'occupent de leur proche et on les paie bien, tout se résume au niveau de (...) l'argent. » (IE15)*

La question de la retraite s'apparente également comme un enjeu à retrouver un emploi. Si ce n'est pas une inquiétude pour certaines aidantes interrogées, cela s'explique par le fait qu'elles soient officiellement reconnues comme aidantes, et ainsi, cotisent pour s'assurer un minimum retraite :

« Le fait d'être aidant, je cotise quand même la vieillesse. Ca c'est quand même un bon point (...) Je cotise (...) parce que j'ai fait la demande cotisation vieillesse (...) mais par contre je peux pas avoir le chômage » (IE15)

Toutefois, lorsque le statut n'est pas officiellement reconnu, la question de la retraite subsiste :

Une mère nous confie inquiète *« L'idéal si Camille est pris rapidement en secteur adulte ce serait que je reprenne une activité professionnelle. (...) je n'ai pas cotisé pour la retraite. » (IE12)*

Si l'aspect financier est une des raisons principales qui poussent les aidantes à retrouver ou conserver leur activité professionnelle, « aider » rime très souvent avec « être isolée ». L'aide à un proche s'apparente alors à une perte de lien social, à un manque de relations extérieures qui très souvent, est comblé, en situation d'activité professionnelle, par les relations entretenues avec les collègues de travail :

« Tu travailles à côté pour pas te sentir isolée » (IE18)

« La vie sociale c'est par les collègues » (IE2)

Dans le cas de plusieurs des personnes interviewées, le besoin de rencontres, de nouvelles connaissances les a même poussées à reprendre une activité professionnelle :

« Je fais des petits boulots mais ce n'est pas ce que j'aurais choisi à la base. J'ai (...) du lien social, ça me fait quand même beaucoup de bien. » (IE12)

Ce besoin de nouvelles rencontres nous amène à relever un troisième enjeu important : l'activité professionnelle comme étant une nouvelle respiration, un moyen de s'évader du quotidien de l'aide :

« Outre le fait que ce soit l'activité qui nous permette de gagner notre vie, c'est aussi pour moi une échappatoire » (IE5)

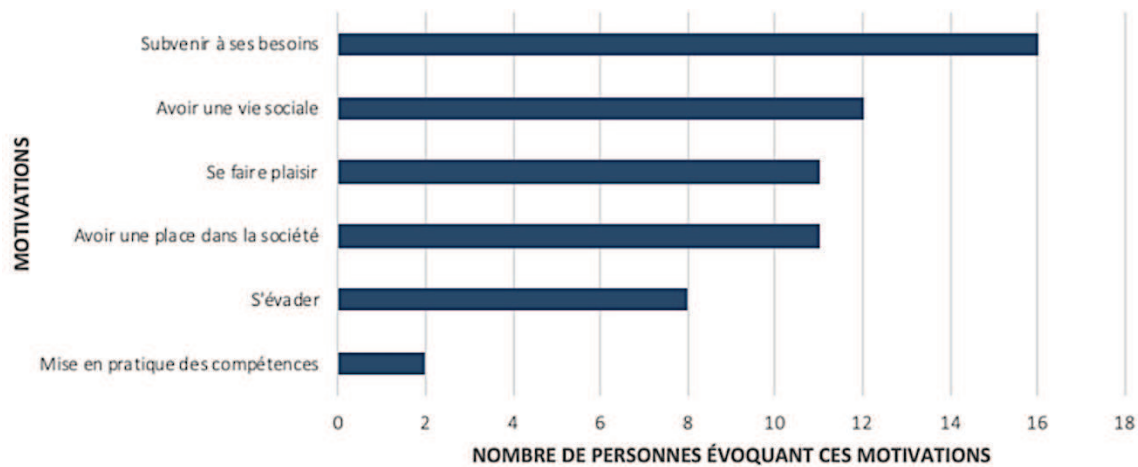
Selon les proches aidantes interrogées, avoir une activité à l'extérieur leur conférerait le sentiment de « recharger les batteries », reprendre un nouveau souffle pour pouvoir être opérationnelle pour la personne aidée :

Une épouse nous expliquait que *« c'était important de garder cette vie professionnelle (...) pour ne pas me renfermer sur ma vie personnelle et familiale parce que je pense que là, c'est la mort de tout le monde. Si vous n'arrivez pas à trouver du souffle ailleurs, eh bien vous vous asphyxiez à domicile » (IE1)*

En outre, l'activité professionnelle permettrait de mettre en pratique ses compétences et de trouver sa place dans la société :

« Avoir une activité qui vous permet (...) de mettre à profit vos compétences » (IE17)

« quand je dis que pour la société je n'existe pas, c'est pas tout à fait vrai parce que depuis janvier cette année, j'ai enfin retrouvé une carte vitale avec mon numéro de sécu' (...) Vraiment, je n'avais pas d'existence, c'est perturbant (...) « vous n'êtes pas au RSA, vous ne travaillez pas (...) vous ne rentrez dans aucune case ma petite dame » (...) j'essaie d'éviter de penser à mon statut parce que c'est assez désespérant. » (IE9)



Graphique 2 : nombre d'interrogé-e-s à exprimer chaque motivation à exercer un emploi.

Ce sentiment d'exclusion de la société aurait également des répercussions sur la vie sociale :

Une mère nous a confié « Quand les gens (...) nous demandent « Qu'est-ce que vous faites ? » - « Ah ben moi je ne travaille pas », ils ne s'intéressent plus à nous, (...) j'ai l'impression que je ne vais rien leur apporter parce que je ne travaille pas » (IE12)

Enfin, selon les proches aidantes interviewées, travailler est synonyme d'épanouissement, ce à quoi elles ont pour certaines, dû renoncer :

« C'était un plaisir d'aller travailler (...) j'étais ravie de travailler » (IE2)

Si certaines d'entre elles n'ont pas cessé leur activité professionnelle, cela semble s'expliquer par une impossibilité à imaginer une vie sans travail :

« Pour moi c'est nécessaire, une vie sans travail c'est impossible (...) surtout que je me suis épanouie dans ce métier que j'ai adoré » (IE21)

Un constat se doit d'être fait : si l'aspect financier est l'enjeu majeur à conserver ou retrouver un emploi dans le but de pouvoir subvenir à ses besoins, la vie sociale s'inscrit elle-aussi comme une motivation principale à avoir une activité extérieure.

Comme démontré ci-dessus, 16 interviewées sur 24 évoquent l'enjeu financier et 12 des proches aidantes mentionnent le besoin d'une vie sociale. Il est rare que les interviewées ne citent qu'une

motivation à avoir une activité extérieure, toutefois, il convient de remarquer que lorsque l'enjeu financier n'est pas cité, au moins l'enjeu d'un retour à la vie sociale lui, est mentionné.

Finalement, il est intéressant de souligner que l'activité professionnelle revêt une dimension très particulière dans le cas des proches aidantes interrogées : travailler revient à recharger les batteries, à s'oxygéner dans l'idée de se ressourcer et ainsi dans certains cas, fournir un meilleur accompagnement à la personne aidée.

« ma femme avait déjà arrêté et moi j'étais obligé (...) d'arrêter parce que c'était totalement incompatible avec (...) le boulot que je faisais » (IE22)

Aidance et emploi : quels freins ?

Malgré les multiples enjeux à retrouver ou conserver un emploi, cela reste complexe à mettre en place. Pour beaucoup des personnes interviewées, l'activité professionnelle et l'aide à un proche sont deux « activités » difficilement gérables voire même incompatibles. En effet, elles sont 17 à exprimer cela.

« Je ne pouvais pas gérer les deux non, ce n'était pas possible. Je vous assure que j'ai voulu faire le test » (IE15)

L'aidance a des répercussions et des conséquences directes sur la vie professionnelle des personnes interviewées :

« ça a fermé ma vie professionnelle ! Même pas mis entre parenthèses, c'est "fermé" » (IE1)

L'accompagnement d'un proche nécessite souvent l'arrêt ou la modification/l'aménagement de l'activité professionnelle, ce changement relève d'un choix, qui peut être vécu comme une contrainte pour beaucoup, ou plus rarement, comme une opportunité.

« c'est terrible, c'était soit on gardait notre travail et on mettait notre enfant en internat ou soit on arrêtait notre travail et ce choix-là (...) c'est un choix qui est extrêmement douloureux » (IE22)

Une mère s'occupant de ses deux enfants nous disait *« je me suis arrêtée de travailler pour me consacrer à lui vu que je ne pouvais pas faire autrement et (...) grâce à lui j'ai quitté un métier que je n'aimais pas. » (IE10)*

Les causes de cette incompatibilité sont multiples, il peut notamment s'agir d'une indisponibilité physique causée par les nombreux rendez-vous médicaux de la personne aidée, les innombrables appels ou encore les hospitalisations :

« faut pouvoir être disponible en fait tout le temps (...) parce que y a des rendez-vous médicaux (...) y en a constamment. Et y en a certains c'est en urgence donc ils sont pas prévus du tout du jour au lendemain (...) mon enfant est hospitalisé (...) je vais pas le laisser tout seul » (IE8)

Cette indisponibilité peut aussi être mentale de par les préoccupations et la charge émotionnelle trop lourde ou liée à la grande fatigue que peut engendrer le rôle d'aidante :

« on est dans une charge émotionnelle (...) avec son enfant et dans une charge aussi au niveau travail qui est très lourde (...) qui nécessite une implication totale (...) c'étaient deux choses totalement incompatibles. » (IE22)

« j'ai dû démissionner, quitter cet emploi parce que je n'avais plus la force de le faire et je ne pouvais plus m'absenter (...) C'était plus possible parce que c'est moi qui gérais tout au sein de ma famille » (IE5)

Plusieurs des personnes interviewées évoquent des difficultés de prise en charge pour expliquer le fait qu'elles ne travaillent plus.

Elles sont 8 à évoquer un manque de places dans les différentes structures spécialisées :

Une mère en se projetant nous dit *« je fais des petits boulots mais je ne peux pas me projeter je sais très bien que Camille ne sera pas partie de l'IME encore, d'ici 3 à 4 ans même 5 ans il n'y a pas de place, donc impossible pour moi de travailler. » (IE12)*

Elles sont 4 à mentionner le coût élevé des prises en charge :

« je ne pourrais pas (...) vous n'avez pas fini le boulot il faut faire garder (...) Ça demande des frais supplémentaires, ça demande de trouver quelqu'un, d'avoir confiance en quelqu'un » (IE13)

Enfin, elles sont 5 à déclarer émettre des réticences à déléguer ou partager l'aide avec d'autres, ces réticences peuvent s'expliquer par un manque de confiance envers les autres et par des difficultés à « lâcher prise » vis-à-vis de son rôle de proche aidante et des tâches qui y sont liées :

« je me suis donnée comme mission d'être (...) avec Camille jusqu'au bout (...) de toutes façons, il n'y a pas de solution (...) je me vois pas le mettre en établissement à temps plein pour aller travailler » (IE6)

Tous ces éléments rendent difficile la réalisation d'une activité professionnelle pour les personnes interviewées. Comme le montre la majorité des personnes de notre étude, il est souvent nécessaire d'aménager son temps de travail afin de pouvoir concilier l'aidance et l'emploi :

« être aidant et travailler c'est pas compatible si c'est pas aménagé » (IE22)

le seul interviewé qui arrive à allier les deux, probablement car il partage l'aidance avec sa femme et que son temps de travail est aménagé, nous dit *« notre vie (...) tourne autour de ça en fait c'est-à-dire que tout, même mon planning du travail (...) il tourne autour de ses rendez-vous à elle, en fait moi dans mon planning, dès que je sais que j'ai des rendez-vous je les cale dans mon planning pour pas avoir de réunion à côté en fait, puisque c'est essentiellement moi qui vais la récupérer » (IE19)*

Malgré les difficultés à concilier l'activité professionnelle avec celle de l'aide à un proche, nous avons relevé que toutes les interviewées percevaient l'intérêt voire la nécessité de conserver ou trouver un emploi. C'est pourquoi, nous avons souhaité connaître leurs projets d'avenir, leurs aspirations futures concernant le maintien ou le retour à l'emploi. Cependant, il ressort une incertitude quant à demain dans le discours des personnes interrogées :

« L'avenir professionnel est lié au rôle d'aidant donc qu'est-ce qu'il va être j'en ai aucune idée. » (IE22)

« de quoi va être fait demain [?] (...) c'est un peu le sentiment (...) du rôle d'aidant. » (IE22)

Une difficulté à se projeter : inquiétude de demain

En effet, l'avenir semble être synonyme d'inquiétude pour elles et entraîne donc des difficultés à se projeter. D'ailleurs, nombre d'entre elles expriment une difficulté voire une impossibilité à se représenter ce futur.

« L'avenir me gêne beaucoup » (IE13)

« J'avance au fur à mesure en fait, j'essaye de me projeter le moins possible. » (IE19)

Pour beaucoup des proches aidantes que nous avons interrogées, les difficultés pour se projeter sont issues d'un apprentissage de la vie : c'est la maladie et notamment son caractère imprévisible qui leur a appris à vivre au jour le jour :

« la vie m'a prouvé qu'on ne pouvait pas anticiper les choses donc ça sert à rien d'essayer de se projeter, de se rajouter des problèmes » (IE5)

« je sais pas de quoi demain sera fait et d'autant plus avec la maladie, ça nous a ouvert les yeux sur ça » (IE4)

La peur du décès est aussi évoquée par les personnes interrogées :

Une mère s'occupant de sa fille nous confie que *« Le futur c'est quelque chose qui m'angoisse beaucoup parce qu'on n'est pas éternel » (IE13)*

Si chaque être humain n'est pas éternel et peut éprouver cette peur, pour les proches aidantes interrogées, c'est d'autant plus délicat car elle s'accompagne d'une forte inquiétude quant au devenir de la personne aidée sans l'aide qu'elles lui fournissent :

« j'ai beaucoup de mal à envisager (...) je trouve que c'est angoissant (...) "comment ça va se passer pour mon fils quand je serai plus là ?" mais en même temps envisager le jour où on sera plus là c'est juste pas possible » (IE10)

« A chaque jour suffit sa peine (...) la plus grande question c'est "qu'est-ce qui se passera si nos enfants sont toujours là et pas nous ?" » (IE2)

Pour certaines aidantes, le retour à l'emploi n'est possible que si le/la proche n'est plus là, envisager l'avenir suppose donc envisager sa vie sans la personne aidée, ce qui est alors extrêmement douloureux.

« Tant qu'il est là, non c'est pas possible. » (IE1)

Il était donc parfois compliqué pour nous d'approfondir ces questions et de creuser leur volonté ou non d'un retour à l'emploi.

Pour beaucoup, être aidante est devenu partie intégrante de leur identité :

« Maintenant, d'ailleurs quand je me présente aux gens (...) je dis, "je suis aidante" (...) aujourd'hui c'est mon identité » (IE1)

Penser à la fin de ce rôle d'aidante devient donc source d'inquiétude puisqu'elle renvoie à la perte de leur identité :

« je vais avoir 52 ans, si demain Camille s'en va. Qu'est-ce que je vais devenir ? » (IE6)

Cette perte d'identité rend alors le retour à l'emploi angoissant et incertain :

Une mère éloignée de l'emploi nous explique que *« si demain on me disait "(...) tu vas rechercher du travail à l'extérieur" je sais pas comment je le vivrais » (IE14)*

Cette peur du retour à l'emploi est très souvent exprimée par les proches aidantes comme une conséquence de ces nombreuses années d'accompagnement, qui les ont isolées et exclues du monde du travail et de la société. Elles sont alors inquiètes et incertaines quant à leurs capacités à intégrer de nouveaux postes. Deux tiers des personnes interrogées expriment une inquiétude quant à leur avenir, de façon générale, ou bien directement liée à cet éventuel retour à l'emploi. Elles évoquent notamment le sentiment d'être indésirées par le monde du travail :

« si l'interruption est longue, c'est compliqué de revenir sur le marché de l'emploi » (IE16)

« aujourd'hui, du fait (...) de mon statut d'aidante familiale, de devoir arrêter le travail (...) je suis périmée. Voilà, et je le dis, je le pense (...) je pourrais même pas y retourner. » (IE2)

L'avancée en âge et le temps qui passe amplifient cette inquiétude vis-à-vis du retour à l'emploi :

« Je suis mais complètement larguée de la société. » (IE6)

« je me rends compte que (...) le monde avance et ne m'attend pas (...) je suis au dernier moment d'une vie sociale où je pourrais m'intégrer quelque part et (...) je pense que ça va pas arriver, il est déjà presque trop tard. » (IE10)

Une fille aidant sa maman nous dit *« quand on a 55 ans aujourd'hui c'est un petit peu plus compliqué, on dit qu'on est déjà senior, on a l'impression qu'on est un peu jeté dans la poubelle, (...) on n'est plus bon à rien, voilà (...) je le ressens comme ça moi. » (IE20)*

Certaines évoquent des besoins pour y remédier, comme une remise à niveau ou encore une reconversion totale :

« Je serais obligée forcément de faire une reconversion. Je suis plus à jour (...) je suis plus du tout à la page. » (IE2)

« Je ne retrouverai pas ce que j'avais, il me faudrait du temps et une sérieuse remise à niveau » (IE2)

Pourtant, les proches aidantes ont des qualités et compétences indéniables, que certaines identifient et reconnaissent volontiers.

« on a une valeur ajoutée qui est énorme, c'est indéniable. » (IE22)

« je suis convaincu qu'on apporte (...) un regard, une vision et un savoir-faire » (IE22)

De nouvelles compétences au service d'un retour à l'emploi

Lorsqu'on demande aux proches aidantes quelles sont leurs qualités sollicitées dans leur activité d'aide, nombre d'entre elles évoquent :

Patience, écoute, empathie, résistance, adaptation, persévérance, organisation, relativiser, bienveillance, amour, recul, sensibilité, attention, compassion, dévouement, disponibilité, soutien, enrichissement, s'endurcir, humanisme...

Aux savoirs-être, s'ajoutent les savoirs-faire. Selon les proches aidantes, elles ont développé de nombreuses compétences médicales, toutes reconnues par les différent-e-s professionnel-le-s de soin qu'elles côtoient, auxquelles il manque seulement le diplôme :

« le pharmacien (...) voit très bien que je gère l'aspect médicamenteux, le kiné (...) voit très bien que je gère l'aspect traitement et prise en charge (...), le médecin de ville (...) sait que je gère l'aspect médical donc (...), c'est vrai qu'eux le voient, du point de vue professionnel pur » (IE17)

« Vraie professionnelle... sans les diplômes. » (IE6)

D'autres qualités sont régulièrement évoquées comme nécessaires à l'aide, telles que les qualités organisationnelles dans le sens où les proches aidantes doivent faire preuve de polyvalence dans leurs tâches et leurs statuts :

Une mère nous explique « il faut être opérationnel (...), il faut être infirmière, puis soignante, agente, maman quand il le faut (...) maîtresse, professeure (...) il faut être multi tâches et faut être prête à ça. » (IE4)

« Cheffe d'entreprise aussi, parce que quand on fait des maintiens à domicile, il faut gérer l'alimentation, il faut gérer la pharmacie, il faut gérer les plannings des kinés, des aides à domicile » (IE6)

Si certaines participantes de notre étude mentionnent régulièrement ces qualités organisationnelles, nombre d'entre elles ne pensent pas à les évoquer comme de réelles compétences. Pour celles qui les reconnaissent, elles ont du mal à s'imaginer les transposer dans la sphère professionnelle :

« On a plein de compétences dans ce domaine-là. Maintenant les mettre au profit d'une autre activité ? Laquelle ? Bah là mystère par contre. » (IE6)

Plus généralement, même si les proches aidantes perçoivent leurs qualités à l'échelle familiale, elles ont du mal à s'imaginer transposer la plus-value de celles-ci dans la sphère professionnelle :

« Peut-être, mais pour quelle profession j'en sais rien du tout, ces qualités je les ai pour mon fils, mais est-ce que je les aurais pour d'autres personnes, d'autres situations j'en sais rien du tout, je suis même pas sûre vous voyez » (IE10)

Ainsi, pour beaucoup, les compétences et qualités développées au cours de l'aide ne pourraient être reconnues que dans le domaine médico-social et le soin à la personne. Cela amène certaines personnes interrogées à n'envisager que ce milieu professionnel lorsqu'elles évoquent un éventuel retour à l'emploi :

« Qu'est-ce que je vais pouvoir faire ? (...) Faire ce que je fais avec Camille. Donc je deviendrai à mon tour, aide à domicile, chez les autres. (...) Mais je me vois pas faire autre chose. (...) je pense que je resterai dans ce champ-là. » (IE6)

Il apparaît que du fait de l'aide, la vie subit un bouleversement important, amenant de nombreuses proches aidantes à exprimer le besoin de rompre avec leurs carrières professionnelles passées pour se tourner vers des métiers du médico-social avec le sentiment d'une nouvelle vocation :

En pensant au futur une mère nous confie que « ma vie a tellement changé, ma vie a été chamboulée qu'effectivement j'aspire à autre chose que d'être secrétaire. Je ne voudrais plus être secrétaire, (...) je voudrais plus travailler dans le social, social côté médical humain (...) Les associations [aussi] tout ce qui est associatif » (IE12)

Toutefois, pour d'autres, le retour à l'emploi dans le domaine médico-social n'est absolument pas désiré :

« Clairement c'était pas ma vocation, du tout. Si je devais faire une reconversion, c'est tout sauf dans le paramédical. » (IE2)

Finalement, nous pouvons retenir ici que l'expérience d'aide à un proche transforme et amène les proches aidantes à avoir de nouvelles aspirations et de nouvelles attentes de la vie. Ainsi, comme le dit cette personne interrogée, l'intérêt professionnel n'est plus le même :

« ce poste m'allait très bien mais peut-être qu'en ayant cette période de 10 mois sans activité (...) l'intérêt n'est pas le même. Si je vois que j'arrive pas pour autant à m'y retrouver, je ne sais pas, je pense que je prendrai une autre direction, (...) je resterai pas » (IE4)

Cependant, ces nouvelles aspirations et attentes se retrouvent confrontées à la réalité du statut de proche aidant.e. En effet, ce dernier n'étant que très peu reconnu, les proches aidantes nous rapportent des frustrations et des craintes quant à leur place dans le monde professionnel.

« si c'était vraiment reconnu (...) le retour (...) ou le maintien de l'emploi pour les aidants serait plus facile, or, aujourd'hui, c'est quand même très compliqué » (IE1)

Néanmoins, subsiste l'espoir d'une reconnaissance du statut de proche aidant.e à l'avenir :

Un père en pensant à l'avenir nous dit *« peut-être que les choses vont évoluer et que l'aidant sera reconnu comme étant quelqu'un qui effectivement apporte quelque chose au niveau sociétal et au niveau de (...) l'accompagnement familial » (IE22)*

Il apparaît qu'une reconnaissance du statut de proche aidant.e permettrait de débloquer la situation actuelle. Toutefois, après une période plus ou moins longue hors du marché du travail, les proches aidantes interrogées nous rapportent qu'un accompagnement pourrait être bénéfique à leur réinsertion dans la vie professionnelle classique :

« Se remettre sur le marché de l'emploi... (...). je sais même pas si je saurais faire un CV etc.. et qu'est ce que je vais mettre dans mon CV d'ailleurs ? (...) Aidante familiale ? Mère au foyer ? (...) « Vous n'avez pas travaillé pendant 20 ans ? Ah (...) vous étiez aidante familiale » (...) Bien-sûr qu'il me faut un accompagnement ! J'ai pas le choix, je suis complètement larguée du monde du travail » (IE6)

Quelles aides pour les aidant.e.s ?

Seulement deux personnes nous ont exprimé clairement ne pas avoir besoin d'un accompagnement pour une réinsertion professionnelle. A l'inverse les autres ont exprimé désirer un accompagnement au moment de leur réinsertion dans le milieu professionnel.

« On a besoin, c'est comme une reconversion, c'est comme une nouvelle vie, on a besoin de l'avis de tout le monde, on a besoin de spécialistes. » (IE15)

Malheureusement les proches aidantes interrogées ne savent pas vers quelle structure se tourner pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement.

« je vois pas bien par quel professionnel on pourrait être aidé. » (IE12)

« j'ai peut-être pas frappé aux bonnes portes, je sais pas qui peut nous aider. Je sais pas, on le sait pas. » (IE4)

On peut alors se demander quelle pourrait être la nature de cet accompagnement auprès des proches aidantes.

Il peut d'abord se faire autour d'une revalorisation des compétences acquises avant et après l'expérience de proche aidant·e, revalorisation nécessaire à cause du manque de reconnaissance du statut et du rôle de proche aidant·e. Ce manque de valorisation des compétences semble impacter la propre confiance des proches aidantes interrogées.

« certes j'ai besoin de retrouver mon travail, mais on a aussi besoin d'un accompagnement (...) on reste tout de même fragile » (IE4)

Une fille aidant sa mère nous dit *« Je pense que ça ne peut que m'aider d'aller voir ce qu'on peut me proposer (...) toute seule j'ai pas l'impression que j'arrive à quelque chose (...) peut-être parce que j'ai perdu confiance en moi » (IE20)*

D'autres expriment le besoin d'être soutenues face à des structures qui méconnaissent l'aidance et fournissent un suivi en inadéquation avec les demandes qu'exige ce rôle de proche aidante.

« à l'époque quand j'étais allé à pôle emploi on m'avait dit « oh en fonction de vos horaires ça va être compliqué de vous (...) trouver quelque chose » » (IE12)

« pôle emploi ils sont dépassés (...) je suis bien à ma troisième conseillère, ou quatrième, elle ne m'a jamais rencontrée (...), elle me connaît comme ça de vue » (IE20)

Il y a également une nécessité de reconnaître la charge que peut entraîner le rôle de proche aidant·e :

« Je pense, vivre une seule journée auprès d'un aidant du matin au soir serait plus parlant et je pense que les gens arriveraient mieux à comprendre ce que c'est que le travail d'aidant. » (IE11)

« moi j'ai toujours dit voilà je privilégie l'accompagnement de mon enfant au travail donc quand vous voyez des employeurs c'est assez compliqué de faire entendre ça » (IE22)

Les personnes interrogées expriment aussi avoir besoin d'être soutenues face à des employeurs/employeuses pour aménager l'emploi, notamment leur temps de travail :

Une mère aidant ses deux enfants nous explique qu'« il faut pouvoir quitter son travail du jour au lendemain en disant « bah désolée je serais pas là demain » au dernier moment ça (...) peut gêner une entreprise » (IE8)

« si je pouvais oui j'aimerais bien diminuer mon temps de travail pour pouvoir m'occuper davantage de mon enfant. » (IE11)

Elles ont également besoin de compréhension vis-à-vis des urgences qui peuvent rythmer leurs vies de proches aidantes :

« les employeurs pour qui je travaille je les mets tout de suite au courant (...) si je dois être absente pendant une semaine, je serai absente pendant une semaine c'est comme ça. Soit on fait un contrat soit on n'en fait pas. » (IE18)

La plupart des personnes interrogées nous expliquent qu'il est nécessaire de mettre en place certains outils qui amènent une souplesse dans la rigidité que peut avoir une activité professionnelle.

Comme par exemple avec l'outil du télétravail :

« si je pouvais faire une journée de télétravail de façon ponctuelle ou régulièrement peu importe, je pourrais organiser ses rendez-vous médicaux (...) je pourrais l'accompagner, le ramener chez lui et retourner travailler chez moi » (IE5)

Une mère nous raconte que « Si on n'avait pas un cadre de travail très rigide (...) j'aurais pu être salariée d'une entreprise et travailler en télétravail, depuis la maison, ça aurait pu être une solution » (IE17)

Parmi les proches aidantes, certaines ont déjà aménagé leurs emplois en télétravail et nous expliquent qu'elles en sont très heureuses :

« Solution miracle (...), quand mon fils a besoin que j'aie le chercher, j'éteins mon ordinateur et je vais le chercher, s'il est hospitalisé, je prends mon ordinateur avec moi et je peux travailler en même temps que je suis à côté de mon fils, c'est vraiment la solution miracle (...) je le vis (...) bien (...) je réussis à (...) m'adapter » (IE17)

L'aide à un proche ne peut donc pas s'inscrire dans un cadre d'activité professionnelle classique, c'est un monde à part entière avec ses propres dynamiques et ses propres nécessités. Il est important de prendre en compte ces singularités pour accompagner au mieux les intéressé-e-s.

Certaines proches aidantes nous ont également exprimé qu'il serait important de les décharger et les soutenir sur certaines tâches administratives pour les aider dans un retour à l'emploi :

« si j'étais aidée au point administratif (...) peut-être que je pourrais travailler car ça me prendrait un peu moins de charge mentale sur mon temps d'accompagnement à mon mari (...) tous ces dossiers administratifs qui prennent un temps fou et qui vous effondrent à chaque fois parce que c'est impensable tout ce qu'on vous demande et puis en plus c'est pas forcément accessible » (IE1)

Conclusion

Au vu des nombreuses trajectoires individuelles, il nous semble difficile d'imaginer un plan d'action universel pour l'insertion professionnelle de ces personnes aux parcours uniques, qui expriment pourtant des besoins communs.

Ces besoins semblent survenir avant même l'entrée dans l'aide, au moment même où la personne apprend que l'un-e de ces proches a besoin d'aide. Nous avons observé que la grande majorité des personnes interrogées n'avait pas été accompagnée lors de l'entrée dans ce monde inconnu et bouleversant qu'est l'aide, ce qui a pu entraver leur prise de décision.

Nous avons relevé que certaines personnes auraient souhaité poursuivre une activité professionnelle tout en étant au plus près de leur enfant, parent ou conjoint-e. Confrontées à la réalité de leur travail, de notre société, et des besoins de leurs proches, ces personnes se sont vues renoncer à l'idée d'exercer une profession, en parallèle de leur activité d'aide. Sur le long terme, cela a pour conséquence une certaine fragilité financière, sociale et identitaire.

En effet, certaines personnes qualifient cette pause professionnelle de bénéfique, dans le sens où elle leur offre la possibilité de profiter de leurs proches et de faire un point sur elles-mêmes et leurs attentes de la vie. Cependant, nous avons observé que cette absence du monde du travail, lorsqu'elle s'étend sur la durée, isole les proches aidant-e-s et devient un réel obstacle pour le retour à l'emploi, alors chargé de craintes et d'amertumes. C'est pourquoi la plupart des personnes interrogées qui souhaitent retrouver ou changer leur activité professionnelle exprime un besoin d'accompagnement personnalisé. Parce qu'elles ont le sentiment d'être laissées sur le côté d'une société qui ne cesse d'avancer, les proches aidantes nous ont fait comprendre leur besoin de connaître leur champ des possibles. Pour cela, elles semblent d'abord avoir besoin d'aide pour s'affirmer, prendre de l'assurance afin de pouvoir mettre en avant l'éventail de leurs connaissances et compétences, dont parfois elles n'ont pas conscience.

Enfin, il semblerait que l'accompagnement auprès des proches aidant-e-s ne doit pas être orienté sur ce qu'elles/ils ont pu faire avant l'aide, mais bel et bien sur ce qu'elles/ils font et sont aujourd'hui, car si les personnes interrogées ont des difficultés à se projeter, elles expriment également que l'expérience de l'aide les a profondément transformées.

Ainsi, à la question : « Aidance et emploi, quels choix ? », nous sommes tenté-e-s de répondre qu'aujourd'hui, il n'en existe que très peu. Que la charge administrative puisse être allégée et facilitée, que l'activité professionnelle puisse être souple et aménageable, que les employeurs/employeuses soient compréhensifs/compréhensives et informé-e-s, que le personnel de soin puisse être mieux formé au handicap, que les prises en charge proposées soient plus adaptées et diversifiées, que la société soit plus sensibilisée, que le statut et le rôle d'aidant-e soit mieux reconnu... Voilà ce qui permettrait aux personnes aidantes de ne pas avoir à faire de choix entre aide et emploi.

Postface par AG2R LA MONDIALE

Le travail que vous venez de lire est précieux car il est rare de retrouver tant de témoignages d'aidant.e.s réunis et analysés à l'aune de leur accès et retour à l'emploi. Il nous rappelle la complexité de ce sujet et la diversité des situations et des perceptions.

En tant que groupe de protection sociale, à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir les personnes individuellement et les initiatives collectives. En tant qu'acteur socialement très engagé, nous œuvrons au quotidien dans l'intérêt général et intervenons, dans le cadre notamment de ses activités sociales retraite complémentaire Agirc-Arrco, autour de 4 axes prioritaires :

- Améliorer la santé par la prévention
- Apporter un soutien aux proches aidant.e.s
- Favoriser la qualité de vie au domicile
- Agir sur l'emploi pour lutter contre l'exclusion.

Dans le cadre de l'engagement sociétal, nous menons ainsi des actions à destination des salarié.e.s en situation de fragilité notamment le fait d'être proche aidant.e.. Des actions en faveur de la conciliation vie de proche aidant.e – vie professionnelle pour les proches aidant.e.s en activité professionnelle se développent depuis quelques années en France, principalement dans le cadre des entreprises. En revanche, la question de l'accès à l'emploi pour les proches aidant.e.s est beaucoup moins investie. Elle s'avère pourtant tout aussi problématique et concerne un nombre important de personnes. Fort de ce constat, de nos orientations prioritaires et d'un réseau de partenaires œuvrant sur les thématiques de l'accompagnement et le soutien aux proches aidant.e.s d'une part et de l'accompagnement à l'emploi des actifs les plus fragiles d'autre part, AG2R LA MONDIALE a initié, avec le complicité et l'expertise de l'Association Française des Aidants un ambitieux chantier de réflexion : **AIDANT.E-S ET EMPLOI, Agir ensemble pour l'accès et le retour à l'emploi des actifs en situation de proche aidant.e.**

Vous l'aurez compris, cette étude s'intègre pleinement dans ce chantier. C'est pourquoi, nous avons à cœur de la restituer à l'occasion d'un colloque organisé le 24 janvier 2020 à Nancy sur le thème «Aidance et emploi, quels(s) choix?», auquel ont assisté plus de 100 acteurs et actrices, professionnel-le-s de l'emploi et de l'accompagnement des proches aidant.e.s. Ce travail et sa restitution livrée dans ce document, unanimement salués, ne manqueront pas de nourrir le chantier qui se poursuit, tant au niveau local que national.

Cloé Pillot Tonnelier,
Chargée de développement des activités sociales et référente thématique Aidants
AG2R LA MONDIALE
www.ag2rlamondiale.fr

Remerciements des étudiant·e·s

En premier lieu, nous tenons à remercier grandement Cloé Pillot-Tonnelier, Clémentine Cabrières et Charlotte Lozac'h de nous avoir fait confiance et de nous avoir permis de réaliser cette recherche. Cela n'a pas toujours été aisé, d'abord contraint·e·s par le temps, nous avons été confronté·e·s à des discours et parcours profondément touchants qu'il a fallu écouter et recevoir à bras ouverts. Ces 4 mois d'étude ont été une expérience riche et intense, et nous tenons à vous remercier toutes les trois pour votre soutien, vos conseils, et votre investissement tout au long de cette étude, ainsi que pour votre accueil chaleureux lors de la journée dédiée à la restitution de notre travail le 24 janvier 2020 à Nancy.

Nous remercions également tou·te·s les partenaires que nous avons sollicité·e·s, sans qui nous n'aurions pu entrer en contact avec toutes ces proches aidantes.

Nous tenons à témoigner toute notre gratitude à nos enseignantes, toutes deux maîtresses de conférences en psychologie à l'Université de Bretagne Occidentale, Christèle Fraissé et Estelle Masson. Disponibles et à l'écoute, vos conseils et encouragements ont été des éléments essentiels à l'aboutissement de cette étude.

Enfin, nos remerciements s'adressent tout particulièrement aux proches aidant·e·s avec lesquel·le·s nous nous sommes entretenu·e·s. Merci pour votre temps, que nous savons très précieux, merci pour votre confiance. Cette étude n'aurait pu se réaliser sans votre sincère parole.